



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# Flavescence dorée de la vigne :

## Bilan régional 2018

### Projet de Périmètre de Lutte Obligatoire 2019

### État des lieux en France (données 2017)

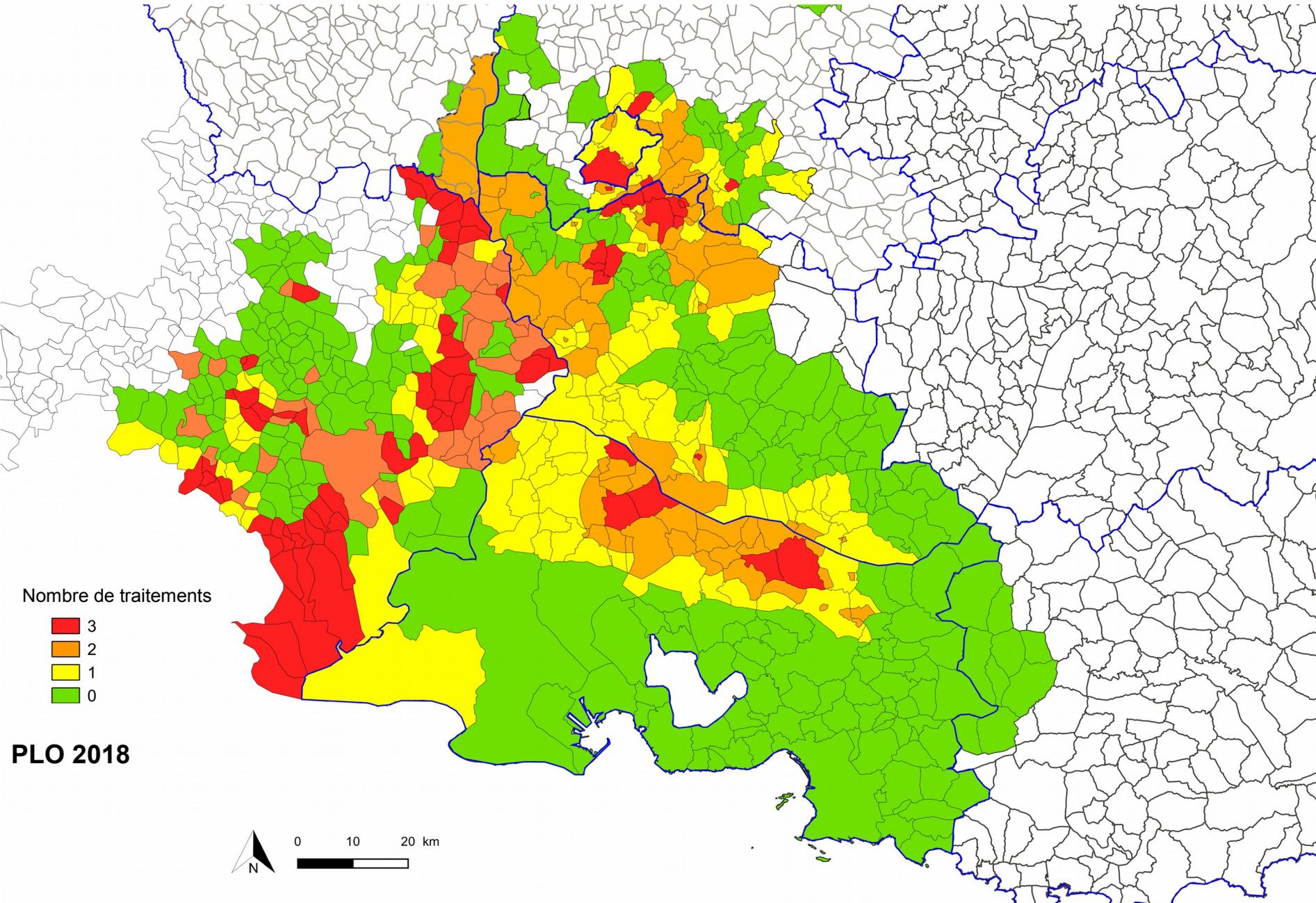


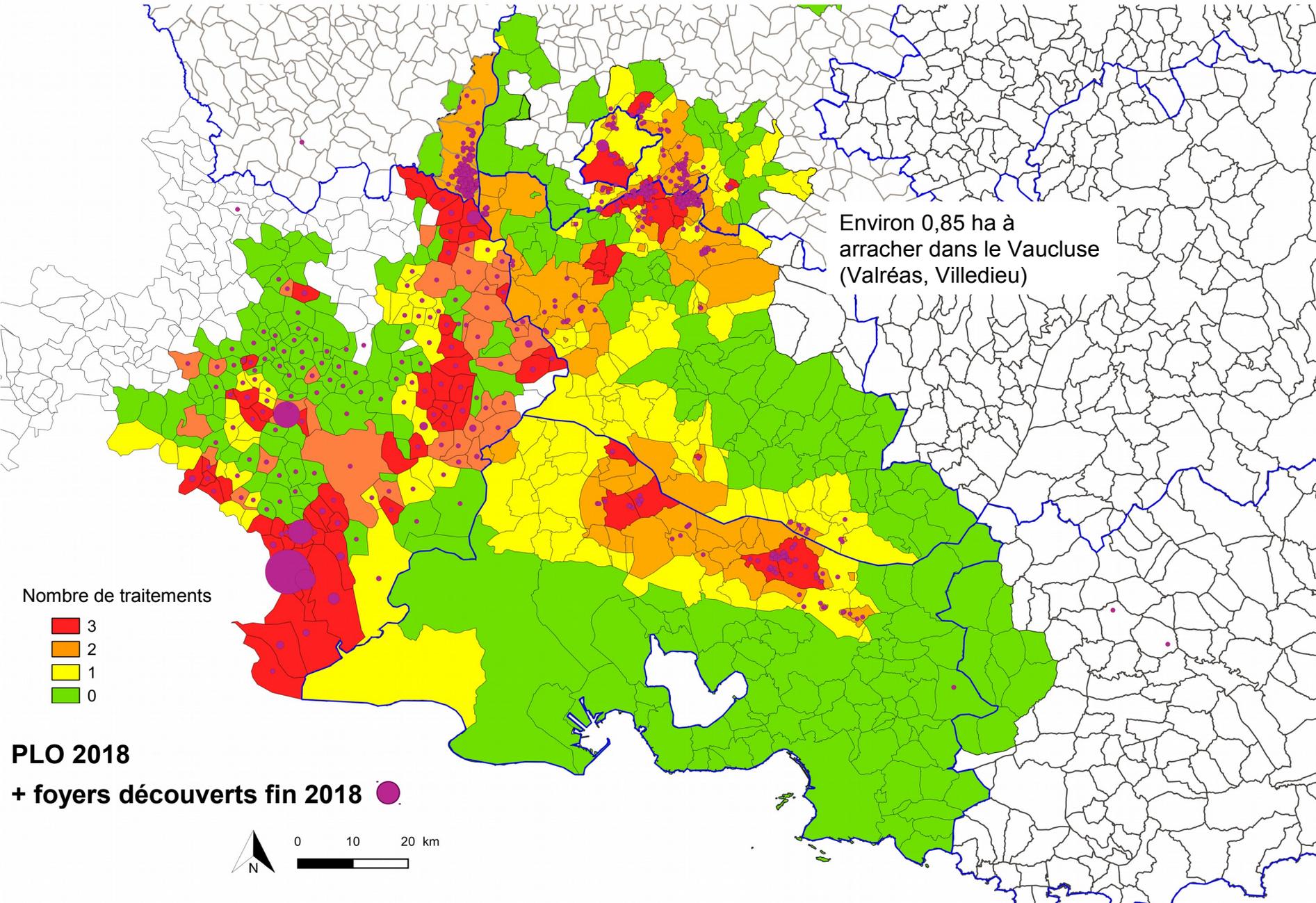


MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# **Bilan 2018 en région PACA**

## **Projet de PLO 2019**





# Début 2019 : réunions de présentation du bilan 2018

## Discussions autour du PLO 2019

- Concertation inter-régionale (AURA / Occitanie) : 15 janvier – 1er février

### **Var :**

- Cotignac : 13 février
- St Maximin la Sainte Baume : 19 février

### **Vaucluse :**

- Châteauneuf du Pape : 22 janvier
- Mazan (Ventoux) : 1er mars
- Villedieu (nord Vaucluse) : 8 mars
- Sainte Cécile les Vignes (nord-ouest Vaucluse) : 11 mars
- Valréas (enclave des Papes) : 12 mars
- Lourmarin (Calavon / Luberon) : 14 mars
- Morières (Coteaux d'Avignon) : 21 mars
- Vacqueyras (dentelles de Montmirail) : 25 mars

### **Bouches du Rhône :**

- Mallemort : 2 avril
- Aix en Provence : 9 avril

# Bilan de la campagne 2018

- 16 ans d'historique : 2003-2018
- Une lutte réglementée, mise en œuvre sous le contrôle de l'**OVS**
- Une **forte mobilisation sur le terrain** tout au long de l'année (viticulteurs, techniciens locaux, Chambres d'Agriculture, FREDON PACA...)
- Un taux de surveillance important grâce à la **PCEN2**, sous réserve d'avoir un nombre d'encadrants suffisants...
- Des moyens financiers importants (État, professionnels, collectivités)
- Des populations de cicadelles globalement maîtrisées
  
- Une évolution locale qui dépend de **l'application des mesures de lutte** :  
surveillance du vignoble + maîtrise des populations de vecteur
- Une **surveillance** (re)mise en oeuvre dans certains secteurs → aménagements de lutte possibles / absence chronique de surveillance sur certaines communes
- Peu de parcelles à plus de 20% (parties de parcelles)
- 2 nouvelles communes contaminées dans le Vaucluse : périphérie des foyers principaux, très peu de souches
- 2 nouvelles communes contaminées dans le Var : petits foyers, réaction rapide des professionnels

- 2 nouvelles communes, hors secteur historique
- Foyer de Pontevès : découvert dans le cadre de prospections volontaires des viticulteurs (depuis 3 ans) avec accompagnement FREDON dans le cadre de la surveillance par sondage : 6 ceps au total, Cinsault (1990/91)
- 1<sup>re</sup> analyse positive mi septembre (IFV) → communication, réunion d'information avec la CA 83, formation d'encadrants / visite de terrain, prospections sur les communes voisines (environ 300 ha), nouveaux prélèvements
- Prospections non exhaustives (mildiou)



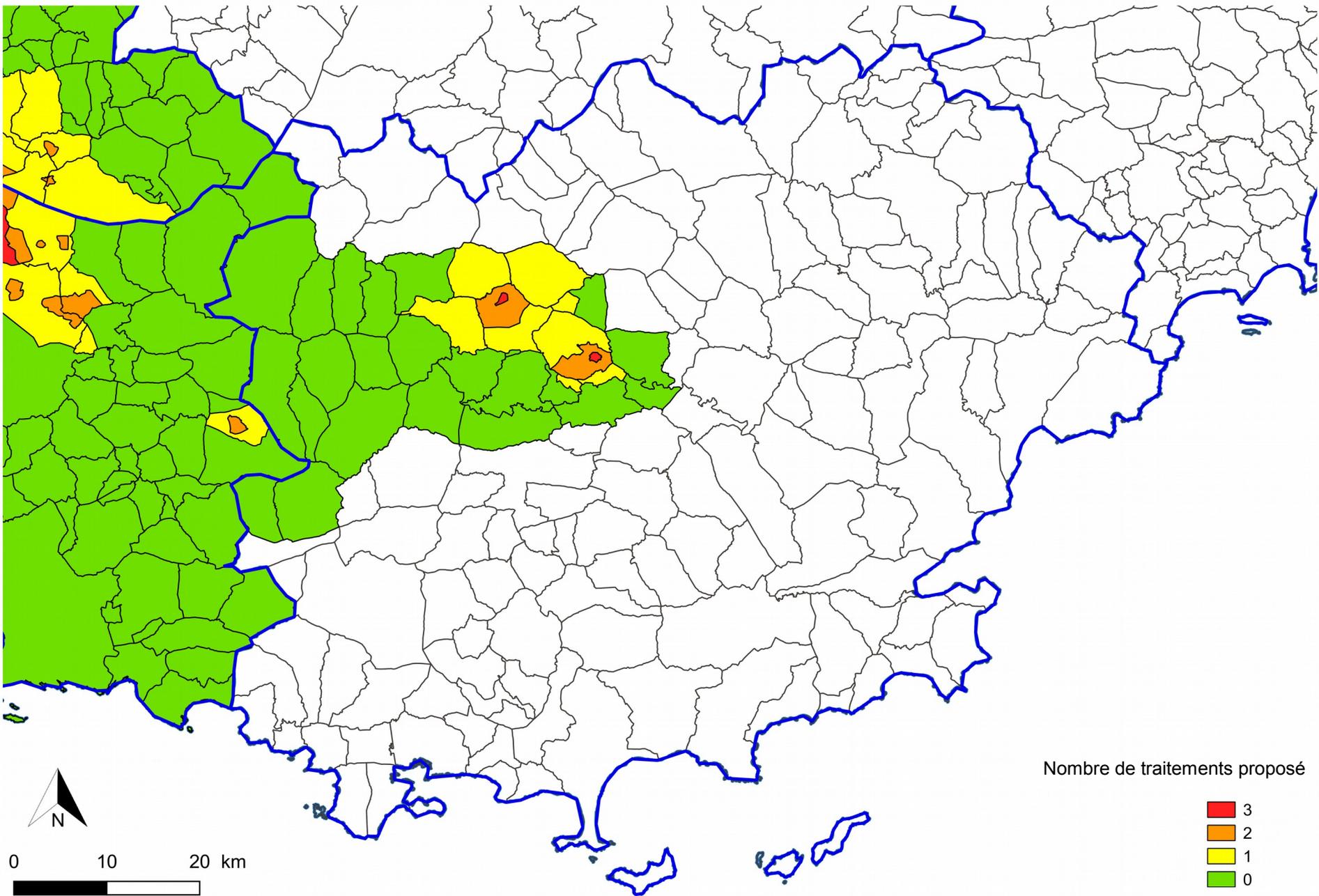
- Foyer de Cotignac confirmé par analyse début novembre (IFV) : 2 ceps, Grenache (> 10 ans)
- Confirmations ANSES mi octobre puis fin novembre

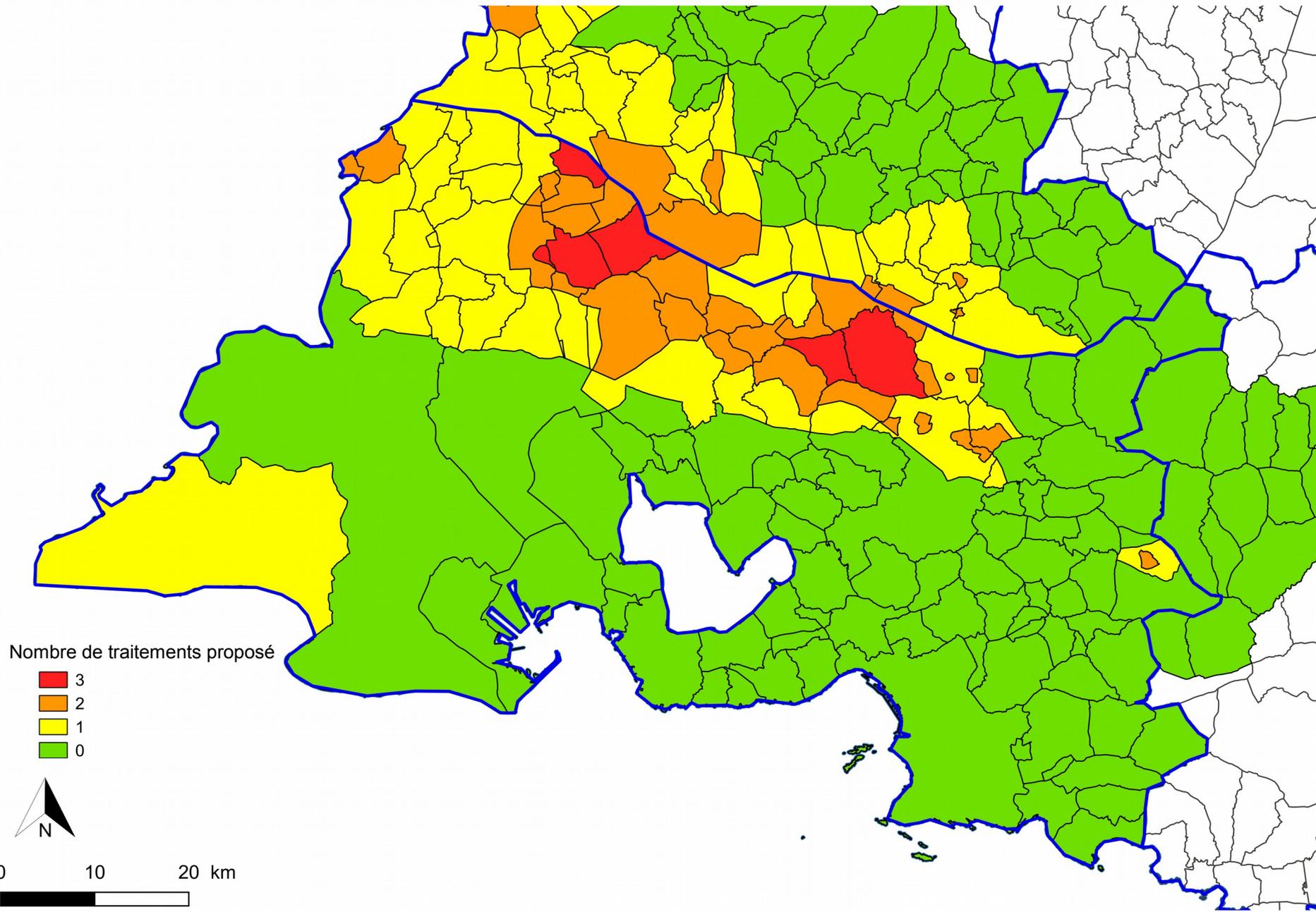


- Surface en PLO jusqu'en 2018 (sans traitement) : 2 600 ha environ
- Estimation de la surface proposée à l'entrée en PLO en 2019 : 3 000 ha
  - sans traitement : 9 communes en totalité + 1 en partie (plus de la moitié de la surface)
  - avec 1 traitement : 3 communes en totalité + 3 en partie
  - entre 0 et 3 traitements : Cotignac, Pontevès
- Objectif 2019 :
  - Mettre en place une organisation à vocation pérenne en lien avec les structures locales
  - Prospecter le maximum de surface pour vérifier l'absence d'autre foyer significatif



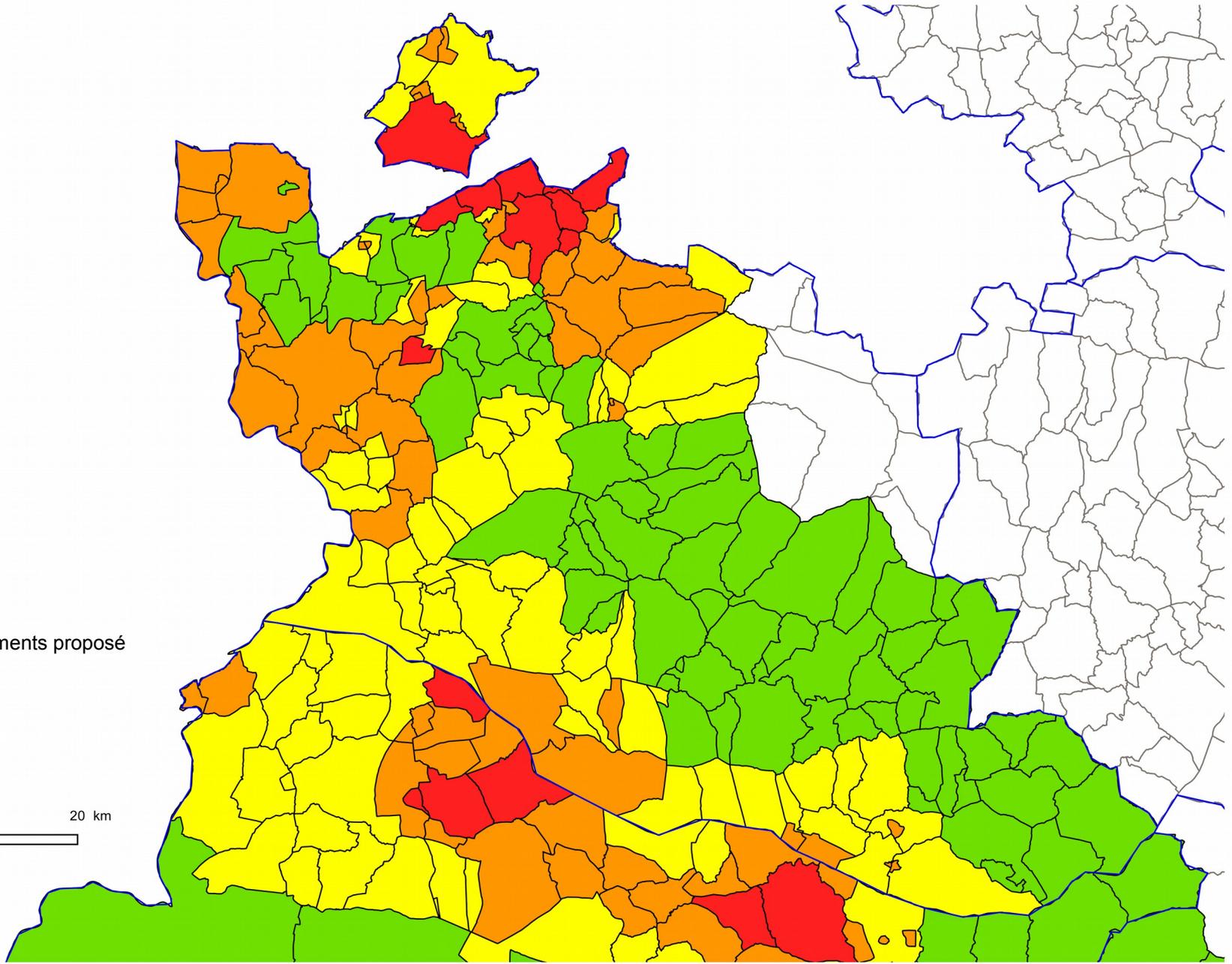
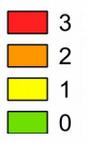
# Projet de Périmètre de lutte obligatoire 2019







Nombre de traitements proposé



- **Retrait du thiaméthoxam (ACTARA<sup>®</sup>, REASON<sup>®</sup> ; LEVITA<sup>®</sup>, LUZINDO<sup>®</sup>, VOLIAM FLEXI<sup>®</sup>)**
- **Pas de traitement à l'huile d'écorce d'orange (ESSEN'CIEL<sup>®</sup>, PREV-AM<sup>®</sup>, LIMOCIDE<sup>®</sup>) en lutte obligatoire**

Confirmation de l'absence d'efficacité sur *Scaphoideus titanus* par des essais BPE en 2018

- **Pourquoi** utiliser des drones pour tenter de détecter la flavescence dorée au vignoble ?
  - Prospections fastidieuses, très chronophages, sur une durée limitée et en période de vendanges (forte charge de travail), sur un PLO dont la surface augmente depuis plusieurs années
  - Moyens humains nécessaires de plus en plus difficiles à mobiliser, avec les limites du volontariat...
  - Détection plus difficile sur les cépages blancs
  - Confusions possibles avec d'autres pathologies de la vigne (autres maladies dont pourridié, enroulement ; dépérissement de la syrah, carences...)
  - Sortie des symptômes échelonnée dans le temps de fin août à fin septembre
- ➔ **Forte demande professionnelle** : tester les capteurs embarqués sous drones ou sur matériel agricole pour détecter les maladies de la vigne de façon automatisée, plus fiable



- 3 projets accompagnés par la **DRAAF et la FREDON PACA** en 2016-2017
  - 2 projets à l'arrêt (manque de rentabilité prévue / coût de la R&D)
  - une soutenance de thèse début juillet (UMR 1347 AgroÉcologie - AgroSup/INRA/uB)

- 2 projets accompagnés par la **Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône** en 2018, co-financement Chambre d'Agriculture du Var, appui DRAAF PACA

→ drones

→ caméra embarquée sur machine à vendanger



6 parcelles, soit 4 ha (secteur Lambesc – Rognes)

Cépages noirs (grenache / cabernet sauvignon / carignan)

Suivi terrain : 7 dates entre début août et fin octobre (notation + prise de points GPS)

274 souches symptomatiques jaunisses + 1484 ceps esca

225 prélèvements pour analyse cep à cep (79%) → 214 FD (95%), 2 BN, 9 Nég

Objectif : Comparaison des images « capteurs » avec les prospections terrain « à l'œil humain »

→ état d'avancement : pas encore de système au point

# Quelques enseignements de la campagne

- 2018-11-16
- 2018-10-15
- 2018-10-02
- 2018-09-25
- 2018-09-17
- 2018-09-11
- 2018-08-27
- 2018-08-22
- 2018-08-04

## 1- Apparition des symptômes au cours du temps

Jusqu'à début octobre au moins

date de notation :

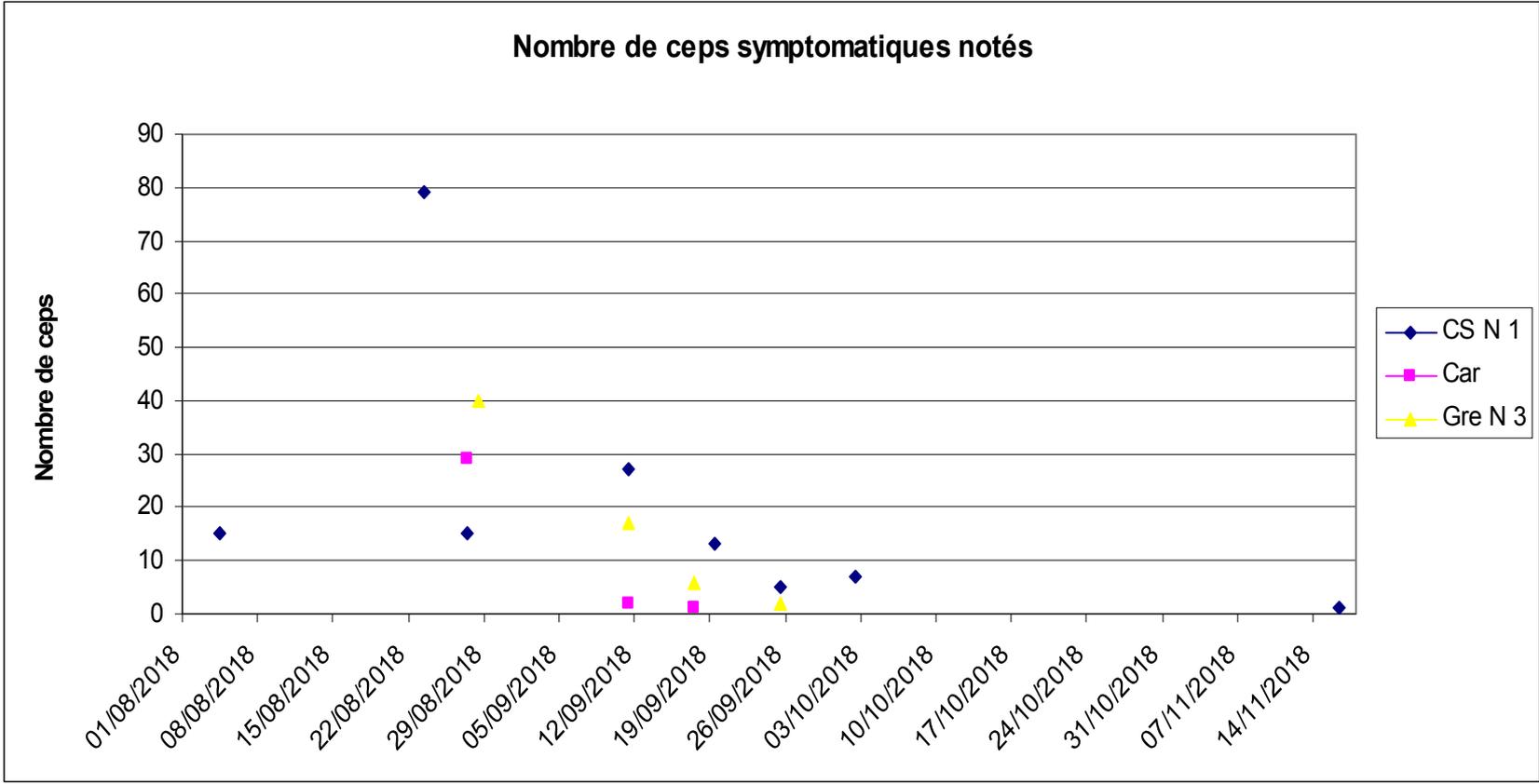
*Résultat des prospections à pied :*



# Quelques enseignements de la campagne

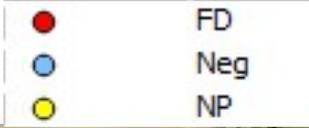
## 1- Apparition des symptômes au cours du temps

Jusqu'à début octobre au moins



## 2- Taux de FD important même sur cépages à symptômes moins caractéristiques : Cabernet Sauvignon

Résultat des prospections à pied :



# Quelques enseignements de la campagne



## 2- Taux de FD important même sur cépages à symptômes moins caractéristiques : Carignan

*Résultat des prospections à pied :*



-  FD
-  NP
-  BN
-  Nég
-  Invalidés

# Quelques enseignements de la campagne

## 3- Problèmes de précision GPS

*Résultat des prospections à pied :*

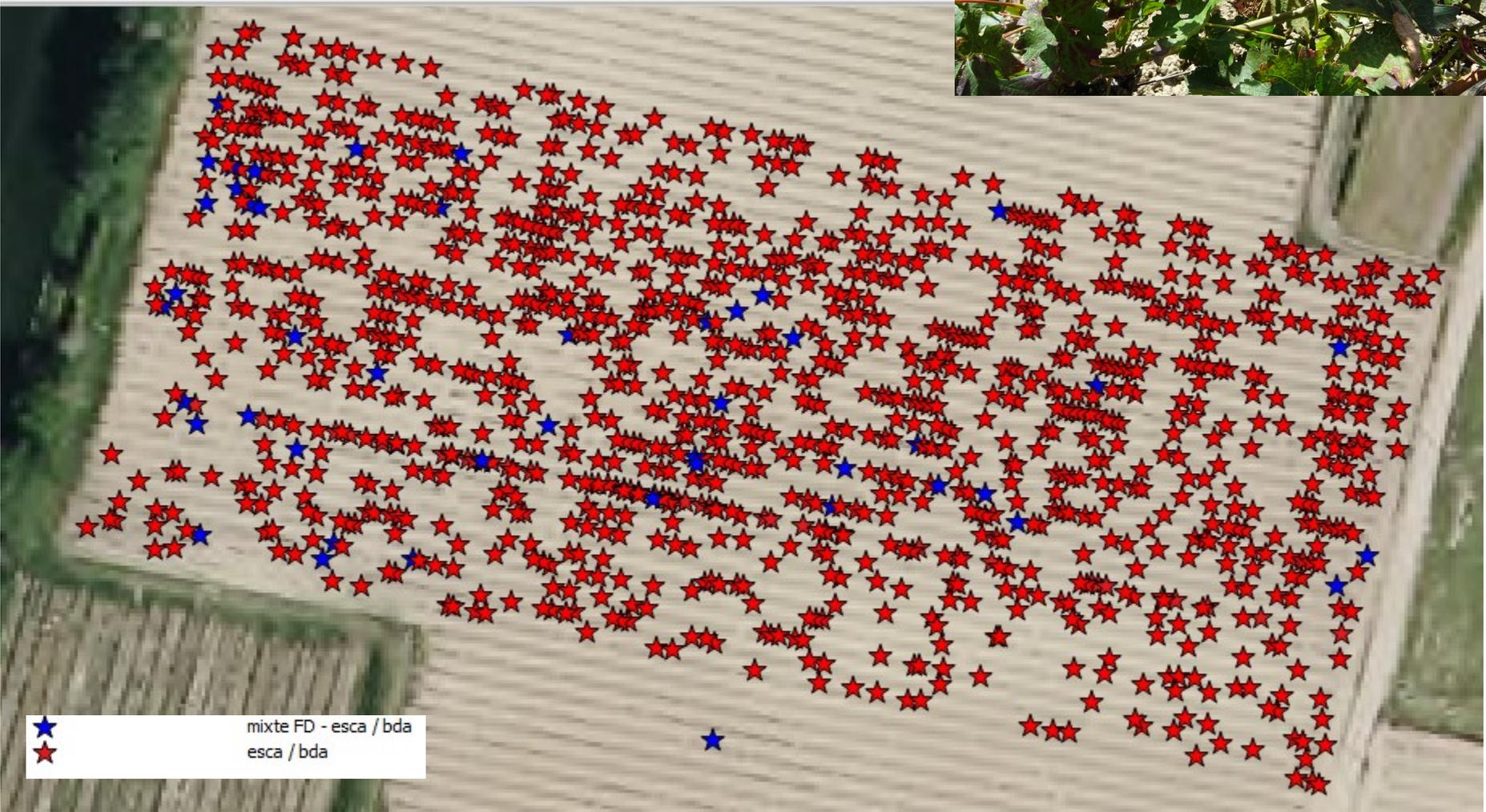


# Quelques enseignements de la campagne



## 4- Nombreux ceps avec symptômes FD + esca sur Cabernet Sauvignon

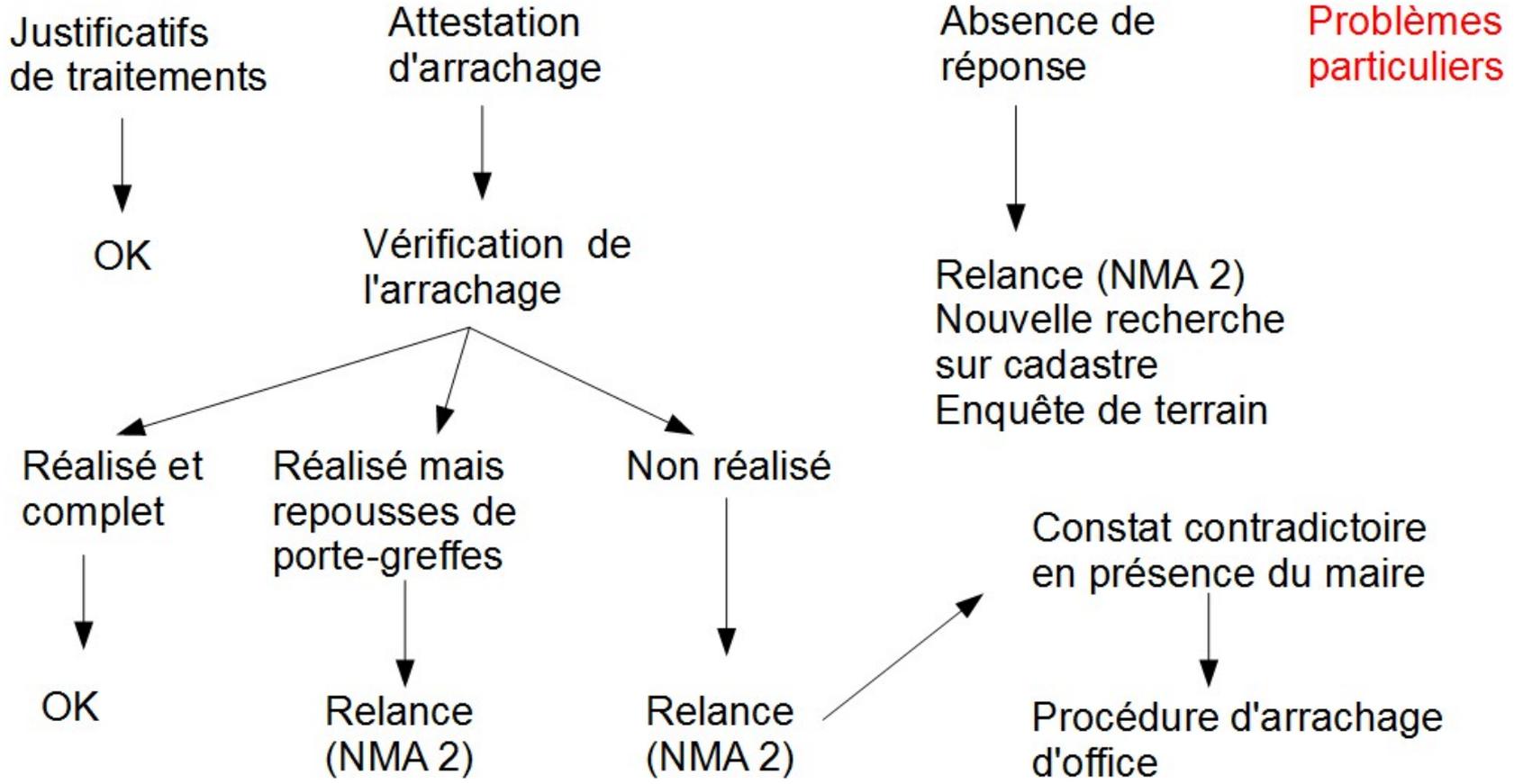
*Résultat des prospections à pied :*



## Procédure en région PACA

- Signalement d'une parcelle non cultivée en zone à risque : cartes de prospection, signalement individuel ou repérage SRAL / FREDON lors d'un déplacement
  
- Vérification sur place par le SRAL (ou la FREDON par délégation)
  - notes concernant l'état des vignes, du palissage, la présence de ligneux, de repousses de porte-greffes)
  - photos
  
- 1er courrier recommandé avec AR (NMA 1) demandant :
  - soit la justification des traitements insecticides (si la parcelle est encore accessible) + garantie d'entretien l'année suivante
  - soit l'arrachage dans un certain délai

## Procédure en région PACA



## Bilan dans les Bouches du Rhône

- 26 parcelles cadastrales ont fait l'objet d'une notification d'arrachage dont 3 en 2019
- 17 courriers adressés au propriétaire ou à l'exploitant dont 3 en 2019 (1ers courriers en 2014)
- 4 parcelles arrachées sans repousse à ce jour (CMO FREDON) ; 17 à contrôler au printemps 2019
- 1 reprise par un viticulteur
- 6 parcelles : cas complexes
- plus de 25 parcelles classées sans suite : entretenues, plantiers, absence de vignes (terre, truffiers, oliviers)...
- une vingtaine de parcelles répertoriées à expertiser

## Bilan dans le Vaucluse

- 119 parcelles cadastrales ont fait l'objet d'une notification d'arrachage dont 63 en 2019
- 78 courriers adressés au propriétaire ou à l'exploitant dont 48 en 2019 (1ers courriers en 2016)
- 12 parcelles arrachées sans repousse à ce jour (CMO FREDON) ; nombreux contrôles à réaliser au printemps 2019
- 2 parcelles avec traitements justifiés, 1 reprise par un viticulteur, 5 en cours de reprise d'exploitation
- 4 constats contradictoires en présence du maire ou de son représentant (13 parcelles)
- 38 parcelles : cas complexes
- Plus de 30 parcelles classées sans suite : entretenues, plantiers, absence de vignes (terre, truffiers, luzerne, asperges, pâturage pour chevaux...)
- Plus de 50 parcelles : courrier de notification d'ici fin avril
- 104 parcelles répertoriées à expertiser (Luberon) + Calavon, Ventoux recensement en cours

## De nombreux cas encore non résolus

- Difficultés pour retrouver propriétaire / exploitant : nombreux retours de courrier
- Indivisions, personnes âgées, malades, en grande difficulté économique, absence de matériel et de moyens financiers pour réaliser les travaux...
- Nombreuses déclarations d'intention d'arrachage au final sans mise en œuvre : relances nécessaires
- Mauvaise reconnaissance des porte-greffes : contestation de la présence de *Vitis*
- Nombreuses parcelles mal arrachées (présence de repousses) : reprise de la procédure, incompréhension des personnes qui ont pourtant financé les travaux...
- Grande dispersion des parcelles (tout le PLO), accès parfois difficile

**Délais : de quelques mois à plus de 2 ans**

**Solutions au cas par cas : solidarité locale ? Intervention professionnelle ?**

- Note de service DGAL / SDQPV / 2017-1025 du 20 décembre 2017
- Contribution de la DRAAF PACA : (incluant les contributions reçues en région)
  - **formation** obligatoire pour tous intervenants (Certiphyto ?), généralisation de l'obligation de prospection en tous secteurs
  - **leviers** réglementaires et financiers pour obliger tous les détenteurs de vigne à participer aux prospections collectives
  - seuil d'arrachage selon le taux de contamination **cumulé** sur plusieurs années (pour les parcelles contaminées de façon récurrente)
  - gestion des **parcelles non cultivées** et des **repousses de porte-greffe**
  - séparation dans les **AMM** de la lutte obligatoire / usage « cicadelles de la vigne »
  - meilleure connaissance de la **durée d'action** réelle des molécules, évaluation de **l'efficacité** des PPP ; risque d'apparition de **résistances**
  - calage des traitements, **modélisation**
  - applications sur **VMPG** (drones ?)
  - débat sur le **traitement à l'eau chaude** ; sécurisation de la filière **bois et plants** (import)
  - effort de **recherche considérable nécessaire** : alternatives, auxiliaires, expression des symptômes, vecteur...



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# État des lieux en France (données 2017)

# Bilan 2017 communes contaminées au sens de l'AM de 2013

Foyer champenois(51): 1 cep

Extension des foyers du Jura (39)

Assainissement du foyer de Vix (85)

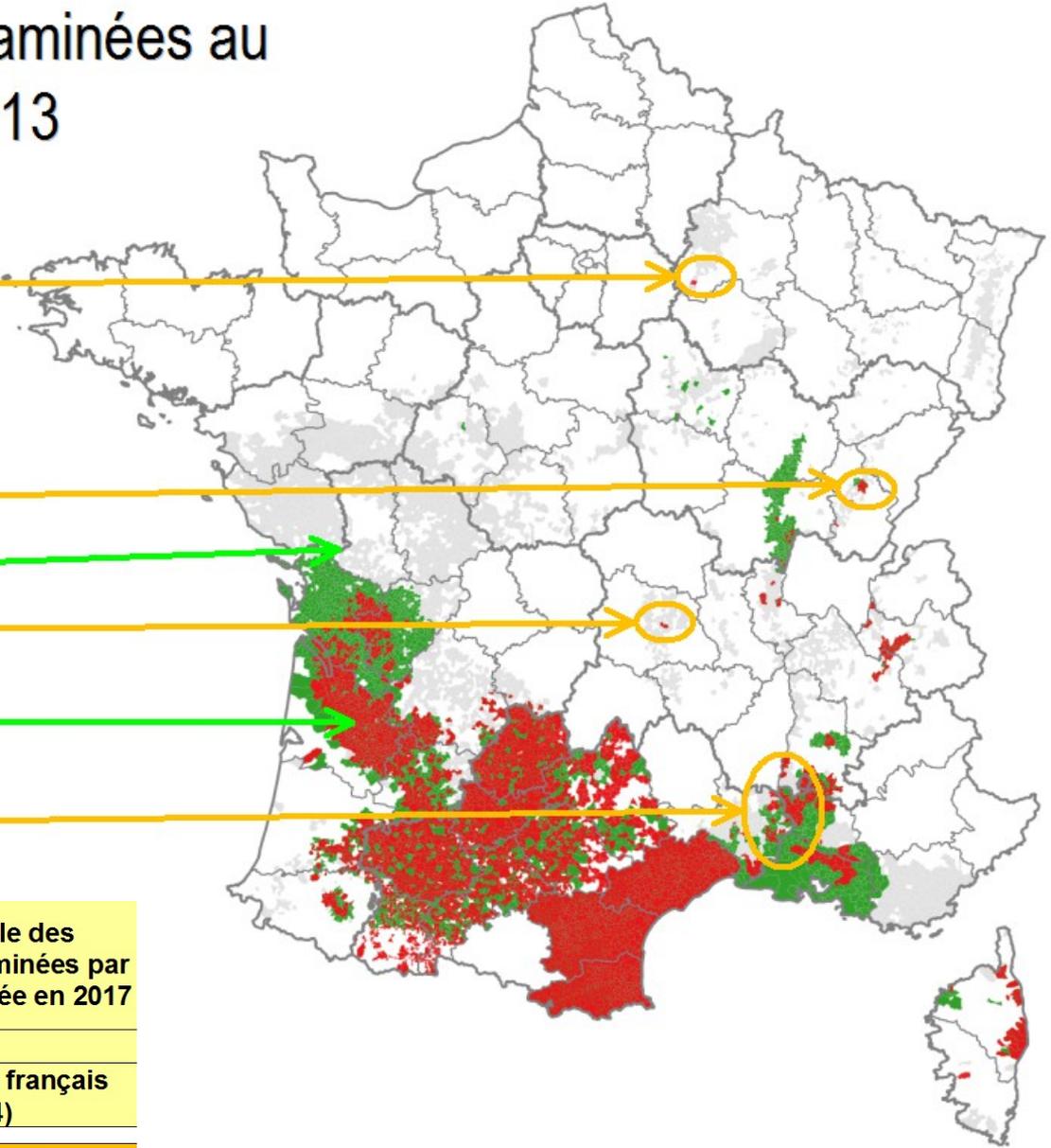
Foyer Auvergnat (63): 1 cep

Assainissement partiel en NA

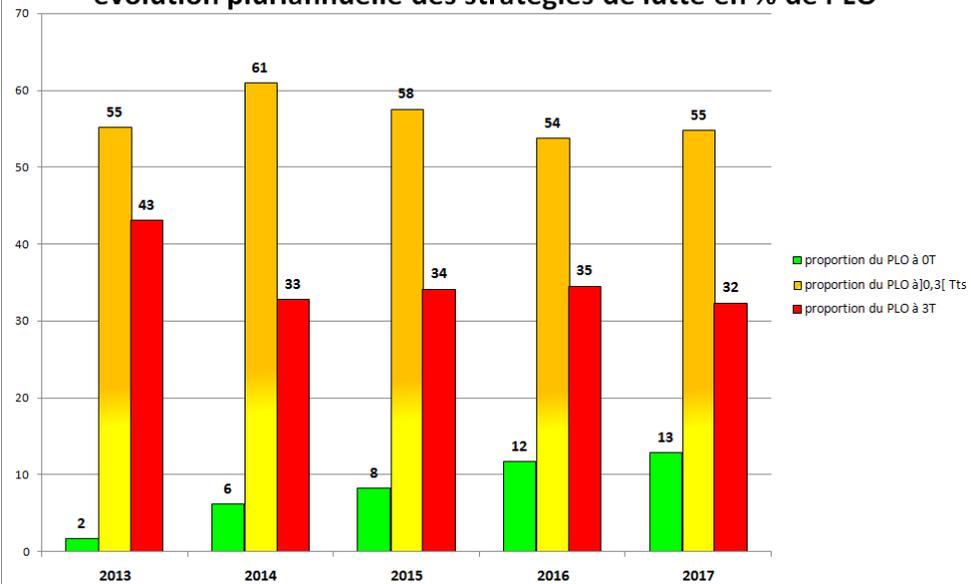
Extension des foyers du quart sud-est Ardèche, Vaucluse, Gard

Surface viticole des communes contaminées par la flavescence dorée en 2017
439484
58% du vignoble français (CVI 2014)

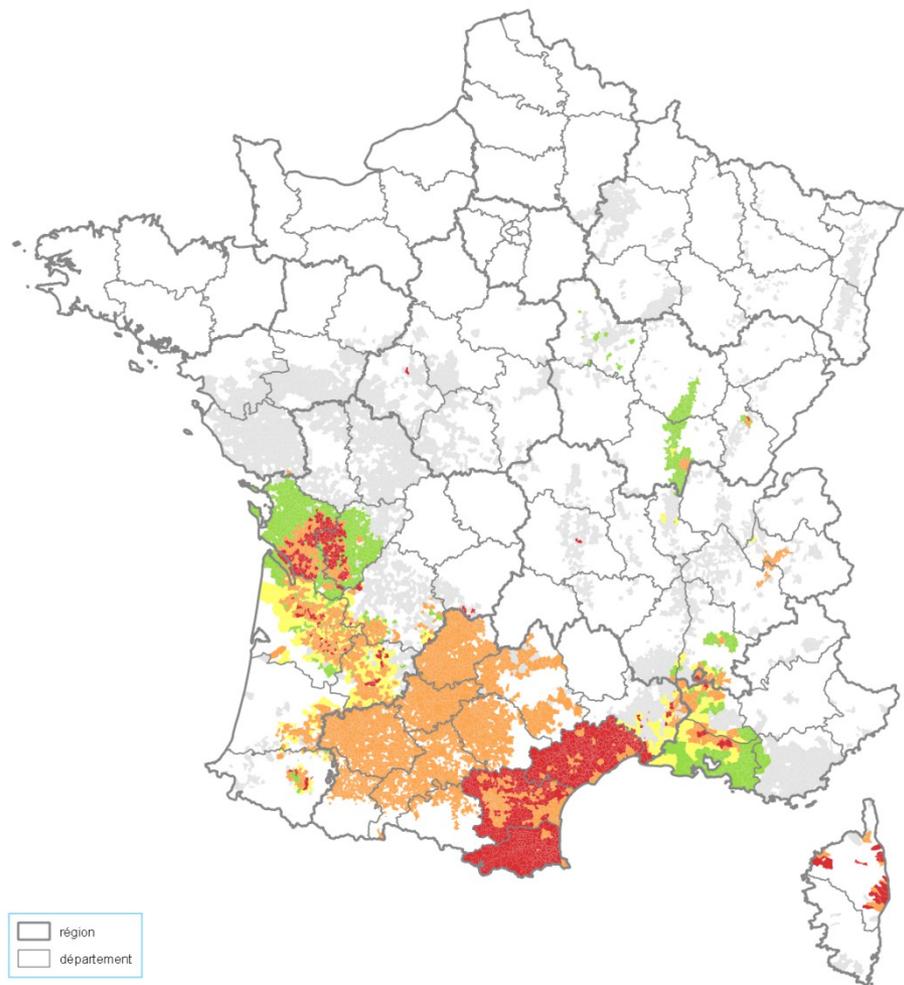
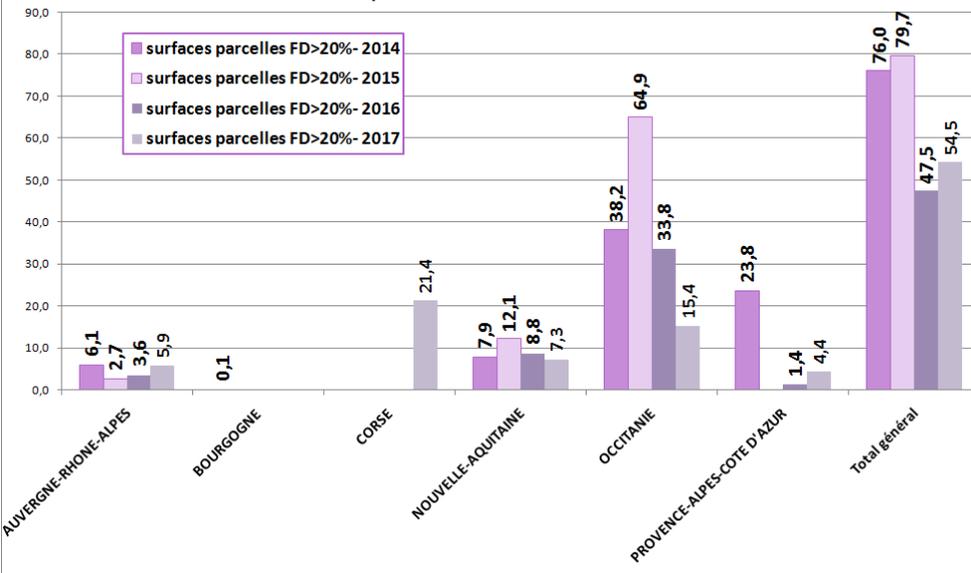
Progression des surfaces viticoles contaminées en 2017:
8183 ha



### évolution pluriannuelle des stratégies de lutte en % de PLO



### surfaces des parcelles FD>20% 2014-2017




 DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - SRISET  
 Pôle analyse territoriale  
 Date de création : janvier 2018  
 Sources: DRAAFs (2017)  
 ©IGN - GeoFLA®, ADMIN EXPRESS

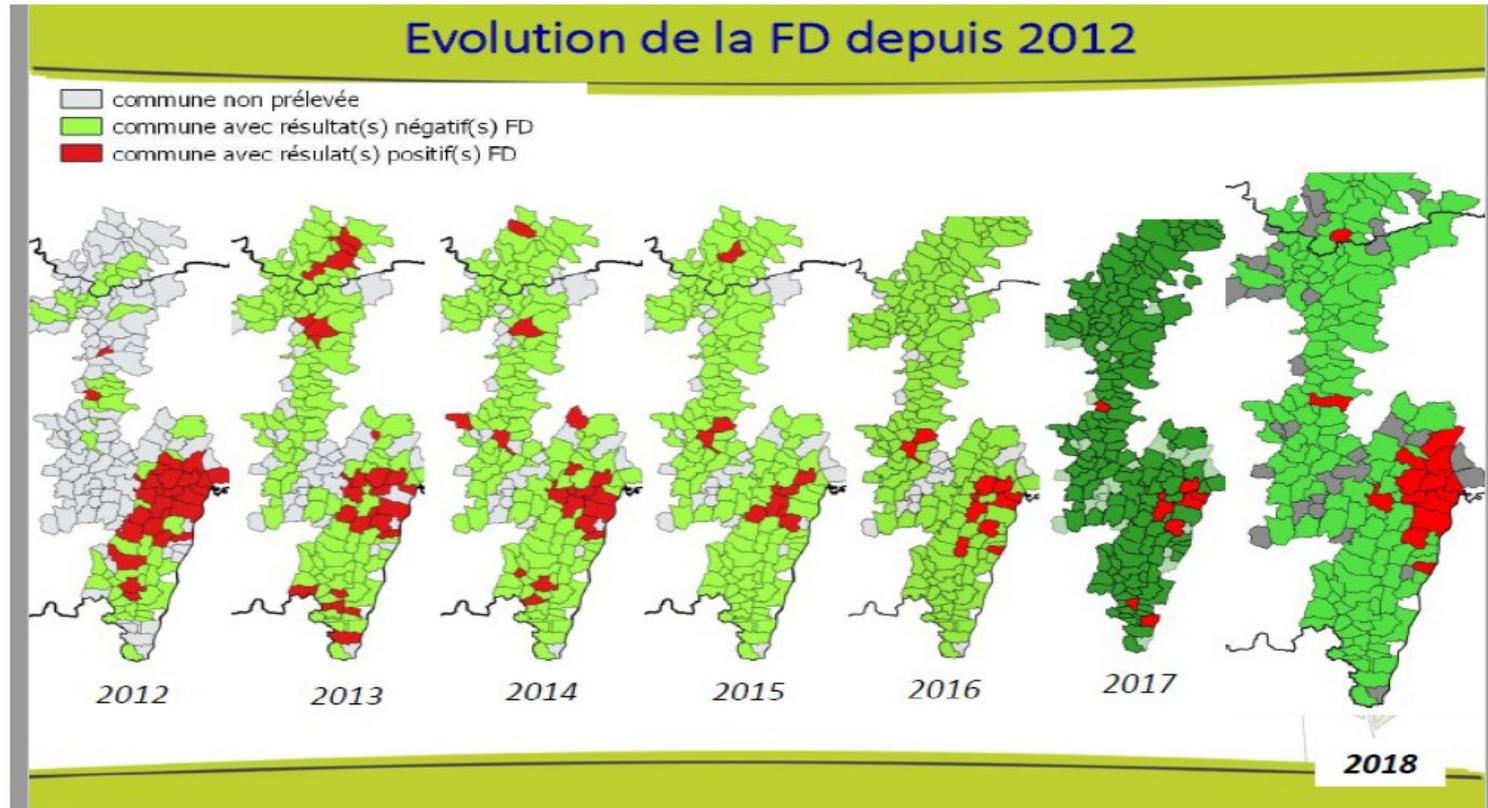
commune des périmètres de lutte obligatoire en 2017, selon le nombre de traitements  
 pas de traitement  
 1 traitement  
 2 traitements  
 3 traitements  
 commune viticole

# Situation du vignoble de Bourgogne

Evolution de la surveillance et des résultats depuis 2012

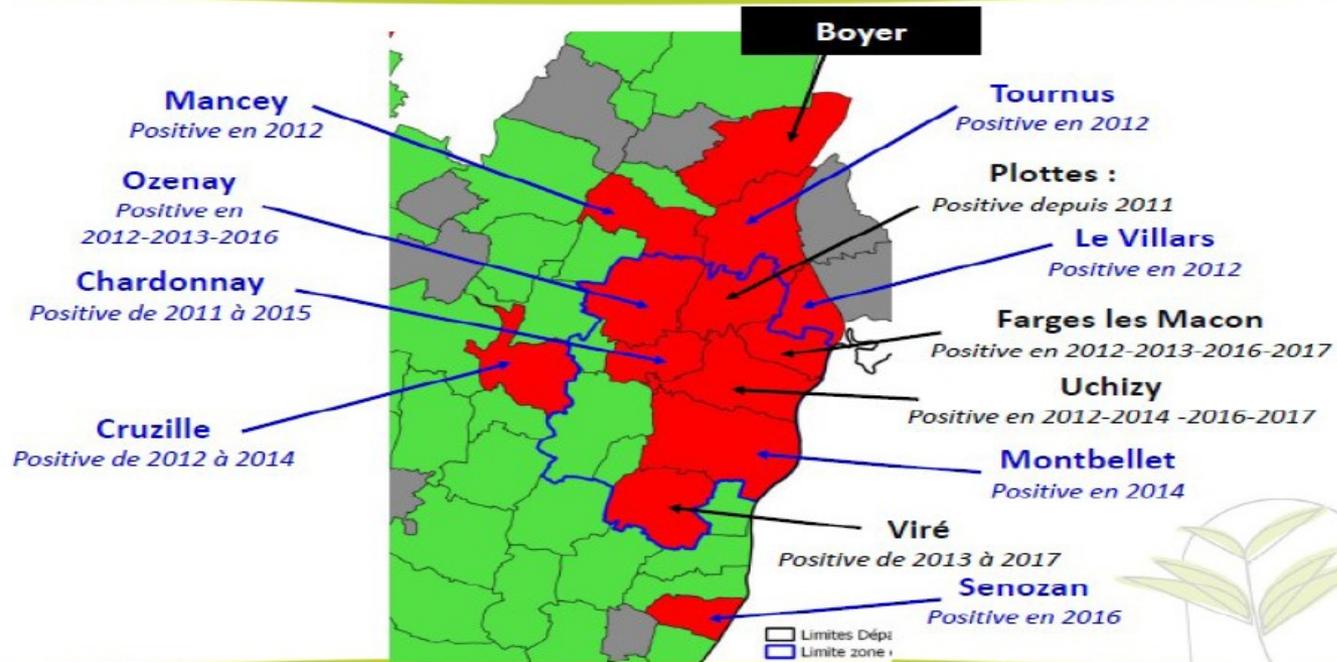
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'analyses	538	1359	1867	2065	2131	2078	<b>2101</b>
Nombre de parcelles prélevées	-	1791	3458	4212	5059	7268	<b>6745</b>
Nombre de cas positifs	-	64	31	17	26	19	<b>62</b>
Nombre de communes positives	26	26	18	10	11 dont 2 nouvelles	9 dont 1 nouvelle	<b>15 dont 3 nouvelles</b>
Surface à arrachage obligatoire (>20%)	<b>11,3 ha</b>	0,12 ha	0 ha	0 ha	0 ha	0 ha	

# Situation du vignoble de Bourgogne



# Situation du vignoble de Bourgogne

## Situation FD en 2018



. Noir : communes avec prélèvements positifs en 2018

. Bleu : communes avec prélèvements positifs en 2018 mais pas 2017

**Merci de votre attention...**

